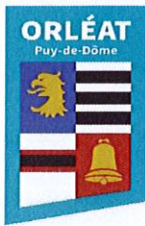


DÉLIBÉRATIONS



PROCES VERBAL

Le conseil municipal d'Orléat s'est réuni le quatre novembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT Maire d'Orléat, dûment convoqué le 29 octobre 2024.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Membres ayant donné procuration
BRUSSAT ELISABETH	X		
DOLCEMASCOLO LAURENT	X		
LACHAMP Patricia	X		
ROUDIVANT Jean-Louis		X	A donné procuration à D.MAURIN
DESSIMOND Céline	X		
ROBIN Christian	X		
MAURIN Daniel	X		
MARECHAL Sylvette		X	
MARQUES Nicole		X	A donné procuration à E.BRUSSAT
COINTE Grégory	X		
CARRE Sophie		X	A donné procuration à L.DOLCEMASCOLO
CHABANAT Rémy	X		
DAUDUIT Cédric	X		
BOURBONNAUX Anthony	X		
MONTAGNIER Patricia	X		
YVERNAULT Stéphanie	X		
FERRIER Héloïse	X		
SERIER Laurent	X		
SAUZEDDE Véronique	X		

A été nommé secrétaire de séance : Patricia LACHAMP

Procurations :

Nicole Marques à E. BRUSSAT

Sophie CARRE à L. DOLCEMASCOLO

Jean-Louis ROUIDANT à D. MAURIN

Absents : Sylvette MARECHAL

Ordre du jour	Délibérations n°	Unanimité	Contre	Pour	Abstention
Zone d'activité de Lezoux : Avis installation de la Sté EVERTREE	2024/11/64	X			
ENEDIS : Convention de servitudes	2024/11/65	X			
Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif	2024/11/66	X			
Location vaisselle Salle des Fêtes : Tarifs vaisselle cassée	2024/11/67	X			
STEP de Pont Astier : Marché d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage	2024/11/68	X			
Subventions aux associations	2024/11/69	X			
Décisions modificatives	2024/11/70	X			
Congrès des Maires	2024/11/71	X			
Cessions des parcelles	2024/11/72	X			
PSC – Prévoyance : Contrat collectif à adhésion obligatoire et de fixation du montant de la participation	2024/11/73	X			
Indemnité kilométrique pour déplacement à l'intérieur d la résidence administrative	2024/11/74	X			
Création d'emploi agents recenseurs	2024/11/75	X			
GI / emprunt	2024/11/76			16	M.SERIER n'a pas pris part au vote

Suite à la démission de Mme Cindy FOUR, Conseillère Municipale, Madame le Maire accueille Madame Véronique SAUZEDDE dûment convoquée, élue dans l'ordre de la liste déposée à la préfecture qui accepte de pourvoir la vacance du siège.

Madame Lindron, Conseiller aux décideurs locaux de la DGFIP a présenté l'analyse financière de la commune.

Zone d'activité de Lezoux : Avis sur l'installation de la Sté EVERTREE

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'installation de la Sté EVERTREE. Vote à l'unanimité.

ENEDIS : Convention de servitudes

Pour faire suite à l'enfouissement des lignes électriques aériennes 20KV, Madame le Maire donne lecture du tracé des ouvrages et des servitudes. Vote à l'unanimité.

Présentation du rapport sur le prix, la qualité du service assainissement de la collectivité

Madame le Maire rappelle au conseil municipal l'obligation de la réalisation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif (RQPS). Madame le Maire donne lecture du présent rapport pour la commune d'Orléat transmis au service de l'Etat. Vote à l'unanimité.

Location vaisselle salle des fêtes : Tarif vaisselle cassée

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de fixer un tarif pour la vaisselle cassée lors de la location de celle-ci. Madame le Maire propose 2€. Vote à l'unanimité.

STEP de Pont Astier : Marché d'assistance à Maîtrise d'ouvrage

Madame le Maire rappelle que suite au schéma directeur d'assainissement et qu'afin de respecter le calendrier de programmation des travaux d'assainissement et notamment la mise en conformité de la station d'épuration de Pont Astier prévu en 2027, il y aurait lieu de désigner un cabinet d'étude dans le cadre d'une mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage. Après consultation Madame le Maire propose de retenir le cabinet d'étude EGIS offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 137 000 € H.T. .Vote à l'unanimité.

Subventions aux associations

Madame le Maire rappelle les crédits inscrits au budget primitif 2024 alloués au versement de subventions . Madame le Maire donne lecture des propositions pour clé de sol dans le cadre de l'accompagnement musical pour les enfants de l'école pour un montant de 1600€ et la coopérative scolaire pour 1832 €. Vote à l'unanimité.

Décisions modificatives : Budget Commune, assainissement et Gestion Immobilière.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu d'effectuer des ajustements budgétaires aux budgets Commune, assainissement et Gestion immobilière. Monsieur ROBIN adjoints aux finances donne lecture des différents virements de crédits. Vote à l'unanimité.

Congrès des Maires 2024

Madame le Maire rappelle que la nomenclature budgétaire prévoit une ligne budgétaire pour la représentation de la Commune aux réunions, colloques, congrès et formations diverses. Madame le Maire propose 150 € dans le cadre du congrès des Maires 2024. Vote à l'unanimité.

Cession des parcelles

Madame le Maire informe qu'un riverain souhaite acquérir pour partie la parcelle ZI 70 soit 3 200 m² au lieu dit Bourdantias, s'agissant de terrain agricole et propose 3.20€/m². Vote à l'unanimité.

PSC – Prévoyance : Contrat collectif à adhésion obligatoire dans le cadre d'une convention de participation

Madame le Maire rappelle que conformément à l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 et le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 ont redéfini la participation des employeurs au financement des garanties de protection sociale complémentaires de leurs agents par le biais d'une convention de participation ou la labellisation de contrats individuels. Madame le Maire informe qu'après consultation il y aurait lieu de retenir Groupama pour l'établissement d'un contrat collectif à adhésion obligatoire. Vote à l'unanimité.

Indemnité kilométrique pour déplacement à l'intérieur de la résidence administrative

Madame le Maire informe le conseil municipal que les agents dans le cadre de leur mission peuvent être amené à se déplacer à l'intérieur de la commune pour l'entretien des bâtiments communaux et propose d'allouer une indemnités forfaitaire annuelle. Vote à l'unanimité.

Création d'emploi agents recenseurs

Madame le Maire informe le conseil municipal du recensement de la population en 2025 et qu'en conséquence il y aurait lieu de créer 4 postes temporaires d'agents recenseurs afin de pouvoir réaliser les opérations de recensement. Vote à l'unanimité.

Création d'une boulangerie : Emprunt

Madame le Maire rappelle l'aménagement d'une boulangerie, les subventions attribuées à la réalisation du projet et informe qu'il y aurait lieu de souscrire un emprunt à hauteur de 160 000 €. Madame le Maire donne lecture des propositions de la Caisse d'Epargne et crédit agricole et propose de retenir l'offre du crédit agricole mieux disante ; Vote à la majorité absolue (M. Laurent SERIER n'a pas pris part au débat et au vote).

Le Maire

Elisabeth BRUSSAT



La secrétaire

Patricia LACHAMP

